Vol. XXXIII — Saint-Boniface, Manitoba, 23 Décembre 1903. — No. 6

ABONNEMENT
Canada et États-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Belle Demonstration a Saint-Jean-Baptiste

Vers les quatre heures de l'après-midi, du 11 décembre, se rendant à une invitation toute spéciale, le populaire député de Provencher, l'hon. M. LaRivière arrivait à Saint-Jean-Baptiste, par le train de Winnipeg. Les drapeaux flottaient sur les principaux établissements et sur plusieurs résidences.

M. LaRivière fut reçu à la gare par M le curé Fillion, M. le curé Rocan, de Sainte-Elisabeth, MM. Pierre Parenteau, Joseph Baril, Onésime Bordeleau, P. P. Renauld M. D., Romuald Lauzé, Ephrem Marion, Charles B. Déry, Adélard Dupuis, Alfred Montpetit, Octave Baril, Napoléon Déry, Pierre Plamondon, Joseph Pélissier, Théophile Thibault, Adelbert Payment, Louis Marcil, Léopold Marcil, Noé Beauchamp, Conrad Dozois, Wilfrid Bissonnette, Romuald Marion et un grand nombre d'autres citoyens de l'endroit.

SÉANCE AU COUVENT

Accompagné de M. le curé Fillion, de M. l'abbé E. Rocan, et de plusieurs des personnes déjà nommées, M. LaRivière se rendit au couvent des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et Marie, où une séance d'occasion avait été préparée. Il faut dire que M. le député venait célébrer le vingt cinquième anniversaire de sa première élection.

La séance donnée par les élèves de cette florissante institution, près d'une couple de cents en nombre, a été des plus intéressantes. Un long dialogue historique a surtout été remarquable. Le tout s'est terminé par l'adresse suivante, présentée et lue par mademoiselle Virginie Thibault :

A L'HONORABLE A. A. C. LARIVIERE, M. P.

HONORABLE MONSIEUR,

Vous voudrez bien permettre que des enfants, en cette circonstance pleine de glorieux souvenirs pour vous, vous offrent aussi leurs hommages les plus respectueux et leurs vives félicitations.

Vingt-cinq années passées au service de votre pays, à sauvegarder ses intérêts, à le faire avancer dans la voie du progrès ; quelle carrière ! Vingt-cinq années de noble ambition pour son développement et pour la prospérité des habitants de ces vastes prairies, quel précieux emploi d'une vie que Dieu a bénie !

Tandis que vous recevez de vos concitoyens, de vos amis, des marques de leur estime, de leur reconnaissance, nous, nous voudrions lier ces vingt-cinq années avec les chaînes d'argent du souvenir ; nous voudrions les enguirlander de fleurs qui ne se fanent pas, de ces fleurs laissant après elles un parfum qui embaume toute une existence.

En apprenant l'histoire du Manitoba, nous connaissons les hommes distingués qui ont fait ce beau pays ce qu'il est : plein de vie, d'activité, d'espérance ; votre nom, Honorable Monsieur, figure à côté des plus estimables, il est synonyme des vertus qui font les grands citoyens.

Que Dieu bénisse votre dévouement au pays, qu'il vous accorde de longues et prospères années, que vous viviez entouré de l'estime et de la reconnaissance de vos concitoyens, telle sera la prière qu'adresseront au ciel pour vous, Honorable Monsieur.

LES ELEVES DU COUVENT DE
Saint-Jean-Baptiste

Saint-Jean-Baptiste, 11 décembre, 1903.

L'Hon. M. LaRivière répondit, par des paroles de remerciements et de félicitations à l'adresse des élèves, et, ajoute-t-il: pour commémorer la fête, je promets des médailles, dans chaque classe, à celles d'entre vous qui auront le mieux réussi dans l'étude de la langue française. Ces dernières paroles furent couvertes d'applaudissements.

LE SOIR

L'élite de la société de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, sans distinction de couleurs politique, se réunissait le même soir dans la vaste salle de la C M. B. A. sous la présidence de M. Onésime Bordeleau, lequel ouvrit l'assemblée en en expliquant le but. C'est, dit-il, pour honorer un vétéran de la politique Manitobaine en la personne de l'Hon. M. LaRivière, député de Provencher que nous sommes réunis ici ce soir.

Puis M. le notaire Joseph Baril présenta l'adresse suivante, au nom des citoyens de Saint-Jean-Baptiste.

A L'HON. A. A. C. LARIVIERE
DEPUTE DE PROVENCHER.

MONSIEUR,

Le onze de décembre, 1878, les électeurs de la division électorale de Saint-Boniface vous appelaient à les représenter à la Législature du Manitoba. Vingt-cinq ans plus tard, les évènements vous retrouvent encore en possession d'un mandat populaire. Etre député sans interruption durant un quart de siècle est un fait qui ne se rencontre plus souvent dans la politique canadienne.

Les carrières uniformément heureuses sont rares dans les pays régis par les gouvernements constitutionnels. La fortune a eu pour vous des prévenances particulières. Hâtons-nous d'ajouter cependant que vous avez bien secondé la fortune. Et si l'électorat s'est plu à renouveler toujours vos mandats, c'est parce qu'il appréciait votre habileté dans les parlements et votre désir de bien servir les meilleurs intérêts du pays. Ministre de la couronne à Winnipeg ou député à Ottawa, vous avez toujours fait bénéficier vos compatriotes des influences et des relations considérables que vous possédez. Pour mentionner une chose d'un interêt particulièrement local, nous n'oublions pas que vous avez été un facteur de premier ordre dans le dégrèvement des terres de la Rivière Rouge par les autorités fédérales. Les possesseurs de ces terres en étaient alors à leurs débuts de colons, dures furent les premières années, mais plus dures encore eussent-elles été s'il avait fallu à ces méritant pionniers du sol, acquérir les titres de ces terres aux conditions qui leur avaient d'abord été imposées. C'est, à notre humble avis, l'un des actes les plus utiles de votre carrière.

Dans les autres sphères de l'ordre public vous avez également bien mérité de vos compatriotes. Vous avez été l'un des champions sur lesquels vos adversaires ont fait retomber le poids de leurs attaques depuis vingt ans.

Il n'est peut-être pas hors de propos de se rappeler que des quatre premiers citoyens qui, sous la sage et habile direction du grand Archevêque de Saint-Boniface, Monseigneur Taché, de regrettée mémoire, ont été les fondateurs et les protecteurs de nos institutions sur le sol Manitobain, deux, avec le saint Archevêque, sont allés recevoir la récompense éternelle de leurs œuvres ; un autre a dernièrement été appelé à la plus haute position judiciaire de notre Province, seul, de ce groupe important de compatriotes, Honorable Député de Provencher, vous êtes resté dans l'arène active de la politique militante. La minorité française a besoin de ses chefs et nous avons confiance que vous continuerez encore pour nous et avec nous la lutte, car lutte il y aura, le ciel étant chargé d'orage.

Outre les questions qui nous concernent plus particulièrement comme catholiques et comme canadiens-français, il y a aussi les questions d'ordre matériel communes à toutes les races et à toutes les dénominations du Dominion. Il se fait en ce moment une formidable polémique dans le pays au sujet du remaniement de notre tarif et la question du transport, deux questions d'une importance capitale. Un chemin de fer construit à temps et au bon endroit peut lancer un pays dans la prospérité, témoin les résultats merveilleux obtenus par le Pacifique Canadien, cette admirable voie ferrée qui va d'un océan à l'autre sur le sol canadien, témoin les nouvelles lignes du Canadian Northern, transportant déjà avec célérité les millions de minots de blé de notre province; lesquels valent mieux

A suivre sur la 4ième page.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, pour l'année 1902, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	Total de Minots
Blé	53,077,267
Avoine	34,478,160
Orge	11,848,422
Lin	564.440
Seigle	49,900
Pois	34,154
Total	100,052,343

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

Sans compter les récolte de pommes de terre et autres légumes

12,000 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur de deux million de piastres et plus.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province des millions acres de terres de choix.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

L. J. HOWE,
Acting chief clerk,
Provincial Lands, Winnipeg.

J. J. GOLDEN,
Provincial Gouvernement Agent,
617, Main Street, Winnipeg.

Le Manitoba.

Mercredi 23 Décembre 1903

NOEL !

Dans quarante huit heures nous reviendra la fête de Noël !

La fête de Noël ! avec le divin berceau, l'étoile mystérieuse, le chant des anges, les adorations émues des bergers et des mages.

Quand le Sauveur naquit tous les hommes juste ressentirent en eux-mêmes une grande joie. Ils interprétèrent la venue du Messie comme une promesse de délivrance. Tous les croyants furent en effet sauvés.

Comme les bergers et les mages, comme les justes d'autrefois, nous devons mettre toutes nos espérances dans le Christ: Il est la Force, la Vérité et le Salut.

Nous souhaitons à nos lecteurs de passer un beau 25 décembre. Nos familles canadiennes-françaises, pétries de foi comme elles le sont, savent du reste apprécier toute la suavité de cette fête et en goûter tous les bonheurs.

L'UNION CATHOLIQUE ET PIE X

Sous ce titre nous recevons d'un de nos anciens collaborateurs, qui a été mêlé pendant vingt cinq ans de journalisme aux luttes publiques dans un pays catholique d'Europe, la communication suivante :

Monsieur le directeur,

Le *Manitoba* a publié intégralement, comme c'est le devoir d'un organe véritablement catholique, l'admirable Encyclique de Pie X dans laquelle S. S. trace les grandes lignes de la politique pontificale et insiste sur la nécessité de rétablir dans la société humaine le règne du Christ.

"*Restaurare omnia in Christo*"

***

S. S. vient de donner Elle-même un commentaire saisissant de cette même encyclique dans un entretien que le Pape a bien voulu accorder à un journaliste français, M. des Houx, directeur du *Matin* de Paris.

Je signale ce commentaire à la sérieuse attention du Canada catholique. Le voici textuellement reproduit du *Matin* :

"Les catholiques français, a dit le St. Père, doivent, au milieu de leurs amertumes, regarder le Christ.

Leurs douleurs n'égaleront jamais les siennes. C'est auprès de lui qu'ils apprendront la patience. *C'est en lui qu'ils trouveront l'union et la force* pour supporter la persécution, même si elle devient encore plus âpre que celle qu'ils subissent aujourd'hui.

"Le Christ est leur modèle, et l'Evangile leur dicte leur devoir. Jésus parcourait les villes, les villages, les campagnes prêchant partout au milieu des foules la bonne parole de douceur et de charité. *De même, les catholiques français ne doivent pas avoir honte de descendre sur la place publique*, dussent-ils y rencontrer leurs ennemis, non pour contester à César ce qui est à César, non pour y faire prévaloir des intérêts humains, ou pour y donner carrière à des passions de parti, mais pour affirmer leur foi, renvendiquer leur liberté, témoigner leur *fraternelle union* et leurs vertus.

"Le salut de l'Eglise et des peuples est dans Jésus-Christ. Voilà le modèle. C'est Dieu qui l'a donné aux hommes.

"La conception de Dieu, en son immensité, en son éternité, en sa toute-puissance dépasse l'entendement humain. Les plus profonds théologiens, les plus subtils philosophes, ne peuvent qu'entrevoir de très loin la majesté divine. C'est pourquoi Dieu a voulu se rendre sensible aux hommes par l'Incarnation du Fils. Il leur a donné non seulement pour les racheter, mais aussi pour les guider dans la pratique de la vie, l'exemple admirable de l'homme Dieu, qui est l'intermédiaire entre l'humanité et l'omnipotence divine.

"Pour se rapprocher d'eux plus encore, Dieu a réuni toutes les grâces et toutes les vertus humaines dans une femme, qu'il a désignée pour intercéder en faveur des hommes auprès du Très-Haut : c'est (ici je dois citer les paroles italiennes) *la mamma di Christo*, la maman, la mère du Christ.

—Me permettant alors de compléter la pensée du Saint-Père, je dis :

—*Ha dato loro anche il papa* !

N.B.—Il leur a donné aussi le père; (*papa* en italien veut dire *Pape et père*.

Pie X daigna sourire et ajouta: "Oui, il leur a donné, tout auprès d'eux, le Pape, qui a été établi comme successeur du Prince des Apôtres, pour garder le dépôt des dogmes et de l'unité de la foi, le Pape, qui n'est qu'un homme, avec toutes les humaines faiblesses, et qui ne puise ce qu'il a d'autorité que dans la perpétuelle assistance promise par Dieu à l'Eglise et à son chef.

"Si les catholiques ne perdent jamais de vue l'image du Christ, celle de sa mère, les enseignements du Siège Apostolique, s'ils règlent leur conduite sur les divins modèles et sur les préceptes de l'Evangile, combien deviendront mesquines à leurs yeux les préoccupations de partis, en tant du moins qu'elles tendent seulement à des fins humaines et contingentes ! *Attachés au Christ, ils imposeront le respect de leurs libertés et de leurs droits.* Nul ne pourra les accuser d'être les ennemis de l'Etat.

"Il est vrai qu'ils ont affaire à des adversaires redoutables. L'ennemi de tout ordre divin et humain travaille assidûment, de son côté, à semer dans les sociétés la discorde, la haine, les impatientes convoitises. Une société fondée sur les principes de l'esprit malin, c'est déjà l'enfer sur la terre.

"Et voyez, dans votre pays même, on en vient à s'engager dans une politique que je qualifierai de "déicide" : car, en molestant les fidèles, c'est le Christ qu'on vise, c'est le Christ dont on veut renouveler les humiliations et le supplice.

"*C'est donc autour du Christ que les fidèles doivent se presser*, se serrer, se grouper, en parfaite concorde. *La moindre division donne prise sur eux* à l'ennemi impie et antisocial, et ils ne peuvent être unis que dans l'Eglise, l'Eglise qui ne saurait être inféodée à aucun parti. En effet, qui dit parti dit division.

"Il y a eu de bons empereurs et de bons rois : Charlemagne, saint Louis. Il y a eu de mauvais empereurs et de mauvais rois. Il y en eut, enfin, comme Napoléon, qui, après avoir rendu à l'Eglise d'immenses services, l'ont persécutée terriblement

"N'y a-t-il pas aussi des républiques où les catholiques jouissent de la plénitude de leur liberté et de leurs droits ? Le cardinal Gibbons m'a raconté avec quels égards il avait été accueilli par le président Roosevelt, quoique protestant. *Les catholiques français ne peuvent-ils pas envier le sort qui est accordé par la protestante Angleterre aux catholiques et à leurs œuvres*, et aussi la situation conquise par les catholiques allemands sous le règne d'un empereur luthérien ?

Je me suis permis de faire remarquer au Pape que la générosité de Guillaume II pour les catholiques et ses égards pour le Saint-Siège lui étaient commandés par un intérêt purement politique et ambitieux.

"Eh ! oui, répondit le Pape, il est au moins assez intelligent pour comprendre les intérêts de sa dynastie et ceux de son peuple. Le fanatisme de secte ne l'égare pas dans les voies contraires au bien national.

"Je dois donc, continue le Saint-Père, constater avec douleur que les catholiques, dans les pays où ils sont en majorité, dans ceux où l'Eglise catholique est officiellement reconnue, comme en France, en Espagne, en Autriche, ne jouissent pas toujours d'une aussi parfaite liberté et tranquillité que dans les pays où ils sont en minorité et assujettis au droit commun.

"Mais, encore une fois, ils font partie de l'Eglise militante. Ils luttent, et ils souffrent pour le triomphe du Christ. Qu'ils ne perdent pas de vue leur divin modèle, et leurs épreuves se changeront en joie."

***

"Attachés au Christ, les catholiques imposeront le respect de leurs libertés et de leur droits." Ces paroles ont une importance capitale non-seulement pour les catholiques français mais encore pour les catholiques du monde entier.

Mais elles ont une signification toute spéciale en Canada, à mon sens du moins. C'est pourquoi je me permets de les souligner tout particulièrement.

***

Adveniat regnum tuum! Le règne de Dieu sur l'humanité, tel est, on peut le dire, l'Histoire du monde à la main, oui, tel est le programme de la Papauté. Et le Christ lui même, dans la sublime prière dont il est le divin auteur a le premier tracé ce programme, signé de son sang— programme de la politique éternelle, programme vaste comme le monde, que l'Homme-Dieu a racheté par la mort sur la croix ! Ce programme est le résumé de la vie entière du "Fils de l'Homme" et la synthèse de son Evangile. Oui, c'est là le véritable et seul programme catholique, le programme chrétien par excellence. Mais, depuis la "Réforme" protestante, et surtout depuis la Révolution française, les lois, les gouvernements et la société ont voulu rejeter le règne du Christ. C'est pourquoi les peuples, les Etats et les gouvernements entraînés dans ce mouvement d'apostasie sociale sont menacés d'une dissolution effrayante.

Qui tourne le dos à Dieu va au diable—nécessairement, logiquement et fatalement... A la suite de cette apostasie, les peuples et les Etats dits catholiques par une conséquence très naturelle ,— *corruptio optimi pessima*— présentent aujourd'hui les phénomènes les plus inquiétants de cette dissolution, dont l'agent le plus actif est la Franc-Maçonnerie aidée des sociétés secrètes de tout genre gravitant dans son orbite.

Aussi est-ce avec raison que l'on appelle la Franc-Maçonnerie l'Eglise du diable !... La Franc-Maçonnerie elle-même, en France et en Italie, se vante hautement d'être avec Satan contre Jésus-Christ.

Parmi ces nations apostates politiquement parlant la France, hélas ! occupe aujourd'hui une place unique au monde, une place qu'aucune autre nation civilisée du globe ne peut lui envier. Son gouvernement, ses lois, les actes des autorités publiques sont tous pour ainsi dire, au moins quant au domaine intérieur, catégoriquement hostiles au règne du Christ, à l'Eglise du Christ, à la Religion du Christ, aux disciples du Christ.

Il est absolument notoire dans le monde entier que la France est au pouvoir de la Franc-maçonnerie machiavéliquement organisée.

Le cri de guerre de la Franc-maçonnerie cosmopolite, surtout de la Franc-maçonnerie française, est bien celui des Juifs déicides qui préféraient Barrabas à Jésus: *Nollumus hunc regnare super nos.* "Nous ne voulons pas que le Christ règne sur nous."...

***

La Franc-maçonnerie, partout où elle est maîtresse, partout où elle a quelque pouvoir, a commencé la guerre au Christ en chassant d'abord le Christ des Ecoles comme le F. Greenway le fit en 1890 au Manitoba.

Sécularisation—neutralité scolaire—laïcisation—*non - sectarian schools* ; tout cela, c'est la traduction en lois et en actes publics de cette guerre au Christ.

Remarquez l'engrenage de cette politique anti-chrétienne.

Le Christ hors des écoles d'abord, l'Eglise hors la loi, ensuite. La Religion chrétienne hors la liberté. Les religieux hors du droit commun, puis les prêtres et le clergé séculier. Enfin les fidèles chrétiens, les laïcs hors du droit commun à leur tour. Apostasie publique, sécularisation, laïcisation scolaire et des hopitaux, expulsion, spoliation des ordres religieux, persécution politique du clergé et des fidèles. Tout cela se tient et se suit maçonniquement, sataniquement.

***

En Belgique, la Franc maçonnerie a tenté, dès 1879, la "neutralisation" scolaire. Les catholiques belges qui étaient divisés et sans organisation ont senti le danger.

A la voix de leurs évêques ils se sont levés, ont secoué leur torpeur, se sont fédérés, coalisés, unis et après de longues luttes, qui ont été pour eux l'apprentissage de la victoire, ils ont finalement renversé la Franc-maçonnerie. En 1884, la Belgique catholique s'est ressaisie et depuis près de vingt ans elle est maîtresse chez elle.

***

Pourquoi la France contemperaine est-elle tombée aux mains de la Franc-maçonnerie ? Pourquoi passe-t-elle, sous les regards indignés, affligés, effrayés des Canadiens-français, fils de la vieille France chrétienne, par toutes les épreuves, toutes les amertumes, toutes les hontes ? Parceque les catholiques français sont, ou étaient, désunis, divisés, sans cohésion, sans groupement, sans programme commun.

Libéraux, conservateurs, impérialistes, royalistes, orléanistes, plébiscitaires, nationalistes, républicains, etc., etc., il n'avaient ou ils n'ont pas encore de drapeau commun, de programme unique. Et ce drapeau commun, ce programme unique, la Religion catholique seule pouvait les leur donner. Ils n'ont pas voulu ou n'ont pas su se grouper autour du drapeau du Christ comme le voulait Pie IX, comme le voulait Léon XIII. Ils n'ont pas voulu ou ils n'ont pas encore su former ensemble le "parti de Dieu," le "vrai parti de l'ordre" comme le veut Pie X. Et voilà pourquoi la France chrétienne est livrée pieds et poings liés à la Franc-maçonnerie !

.......Toute entière à sa proie attachée.

∴

Est-ce que ce terrible mais instructif spectacle ne fera pas réfléchir, ne fera pas agir, ne fera pas s'émouvoir et se mouvoir, le Canada Catholique ? Les fils de la vieille France chrétienne ne comprendront-ils pas enfin que s'ils veulent échapper au sort de leur mère, il est temps de se grouper, de se fédérer, de s'organiser, de s'unir étroitement partout autour d'un chef commun, d'un drapeau commun, d'un programme commun, autour du Christ, autour du drapeau du Christ, autour du programme pontifical qui est le programme catholique N'est-il pas temps pour eux de ne former enfin qu'un seul grand parti de l'ordre, un seul grand parti de Dieu, un seul grand parti catholique !

∴

Les Canadiens-français, les canadiens catholiques, sont près de 2 millions 500,000. Organisés catholiquement, ils constitueraient une force imposante avec laquelle on devrait compter. Même au Manitoba, où les catholiques sont 60,000 à peine, fédérés catholiquement, ils formeraient une minorité que l'on ne pourrait plus fouler aux pieds. Et ils pourraient, appuyer par l'Union catholique du Canada entier, entreprendre sans crainte si non sans peine mais avec l'assurance d'un succès final, la conquête de tous leurs droits, le redressement de tous leurs griefs.

Pourquoi les Canadiens catholiques ne jetteraient-ils pas les bases de cette union, de cette unité, de cette concentration, dans un grand congrès national composé de délégués laïcs, de prêtres, de religieux, de représentants de toutes les œuvres et de toutes les institutions catholiques ? Le haut patronage du corps épiscopal et la présidence d'honneur très opportune du prélat éminent qui représente en Amérique le chef de l'Eglise, seraient sans doute acquis à ce congrès... Le Père commun des catholiques, qui voit tout de très haut et qui est inspiré du ciel demande et recommande à tous que son programme, celui de la grande politique pontificale, domine toute autre politique et tout autre programme.

A l'œuvre donc. Agissons, travaillons. ....Que le Canada chrétien se souvienne du vieux cri des Français remontant au temps de Clovis.

Vivat Christus qui diligit Francos ! "Vive le Christ qui aime les Francs."

PRO ECCLESIA ET PONTIFICE.

Correspondance

Monsieur Joseph Bernier, avocat,

Rédacteur du Manitoba,
Saint-Boniface, Man.,

Cher Monsieur: Permettez-moi de me servir de la bonne hospitalité de votre journal pour remercier les personnes généreuses et charitables qui ont bien voulu aider au rapatriement du Sieur G. Glorieux, sujet belge, qui a demeuré au Manitoba pendant quelques années.

Dans peu de jours il a pu amasser une somme suffisante pour défrayer ses dépenses de passage, et il est parti le cœur débordant de reconnaissance pour ceux qui lui ont donné si généreusement du secours.

Veuillez me croire, Monsieur le Rédacteur,

Votre tout dévoué,
A. J. H. Dubuc
Vice Consul de Belgique à Winnipeg.

AVIS

Des soumissions sont par les présentes demandées pour fournir la prison du Western Judicial District de provisions pour l'année 1904. Ces provisions consistent en viande, pain, vêtements, épiceries et autres articles. Les soumissions devront être cachetées et envoyées sous enveloppes adressés "Tenders for W. J. D. Gaol Supplies, 1904." Le temps pour envoyer ces soumissions expirera le 28 décembre 1903. La plus basse ou aucune soumission nécessairement acceptée.

Plus amples renseignements touchant ces soumissions peuvent être obtenus de M. R B. Hetherington, le gouverneur de cette prison.

Daté ce 18 decembre 1903.

C. H CAMPBELL,
Procureur-Général.

AVIS

Des soumissions sont par les présentes demandées pour fournir la prison du Eastern Judicial District de provisions pour l'année 1904. Ces provisions consistent en viande, pain, vêtements, épiceries et autres articles. Les soumissions devront être cachetées et envoyées sous enveloppes adressées "Tenders for E. J. D. Gaol Supplies, 1904." Le temps pour envoyer ces soumissions expirera le 28 décembre 1903. La plus basse ou aucune soumission nécessairement acceptée.

Plus amples renseignements touchant ces soumissions peuvent être obtenus de Mr. P. Lawler, le gouverneur de cette prison.

Date ce 18 décembre 1903.

C. H CAMPBELL,
Procureur-Général.

AVIS

Des soumissions sont par les présentes demandées pour fournir la prison du Central Judicial District de provisions pour l'année 1904. Ces provisions consistent en viande, pain, vêtements, épiceries et autres articles. Les soumissions devront être cachetées et envoyées sous enveloppes adressées "Tenders for C. J. D. Gaol Supplies, 1903." Le temps pour envoyer ces soumissions expirera le 28 decembre 1903. La plus basse ou aucune soumission nécessairement acceptée.

Plus amples renseignements touchant ces soumissions peuvent être obtenus de Mr. Daniel McLean, le gouverneur de cette prison.

Date ce 18 décembre 1903.

C. H. CAMPBELL,
Procureur-Général.

Applications for License

The following application has been made for the transfer of an Hotel License and will be considered by the Board of License Commissioners for license District No 4 in the License Inspector office Parliament Buildings, Winnipeg, on Monday the 20th day of January 1904, at the hour of eight P. M.

Tranfer of the license of the Norwood Hotel, St. Boniface from Jules Martel to Donald Campbell.

J. PENROSE
Chief License Inspector.

Dated at the Town of St. Boniface this 23th day of December, A. D. 1903.

CHEVAUX PERDUS: Vers la fin de septembre ou au commencement d'octobre, de la ferme Trapp, près de Brokenhead, 2 chevaux blonds d'à peu près quatre ans. Le plus gros a trois marques blanches sur l'épaule. Pas de marque sur le plus petit. On paiera $30 à celui qui les ramenera et celui qui donnera les renseignements nécessaires pour les faire retrouver sera aussi convenablement recompensé.

Winnipeg, 4 Dec. 1903.

SAMUEL BERGER,
438 Rue King, Winnipeg.

ORDINATIONS

Dimanche dernier, à Saint-Norbert, Mgr. L'Archevêque a conféré les ordres à plusieurs ecclésiastiques. Voici les noms de ces ecclésiastiques.

M Jean-Marie-Mastai Mireault, prêtre, M. Joseph Périsset, prêtre; le Père Sébastien, de la Trappe, diacre; le Père Louis de Gonzague, Trappiste; sous-diacres, Frère Simon, C. R I. C.; deux minorés, trappistes.

Mgr l'Archevêque a fait le sermon de circonstance et a expliqué les cérémonies du Pontifical. Etaient présents: Mgr Ritchot, P. A. et V. G. le R. P. Louis, S. des Trapistes, le R R.P.P. Lorieau, et Libert, M. l'abbé Trudel, secrétaire de Mgr l'Archevèque, M. l'abbé Lalonde, curé de Saint-Aldolphe; M. La de Gonzague Belanger, vicaire à Saint-Norbert.

Après la cérémonie, il y eut banquet chez Mgr Ritchot. Le vénérable curé de Saint-Norbert était en excellente santé; il a reçu ses hôtes avec sa gaieté et sa courtoisie bien connues.

M. l'abbé Mireault a célébré sa première messe lundi matin à la chapelle de la maison vicariale des Sœurs Grises; il était assisté du Rev. M. Trudel.

M. l'abbé Périsset disait en même temps sa première messe à l'Hôpital; il était assisté de M. l'abbé Messier.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Messe de Minuit demain soir.

—L'anné 1904 sera une année bisextile.

—Dernière séance du Conseil Municipal pour l'année 1903 lundi prochain.

—La Cie Collin, Limitée, a de jolies vitrines pour Noël et pour le jour de l'an.

—M. S. M Jean vient de sortir un joli calendrier pour 1904. Nos remerciments pour l'envoi d'un exemplaire

—M. Charles Cusson, en visite à Saint-Boniface, depuis quelques semaines, doit partir la semaine prochaine pour retourner à Columbia B. C.

—Le plus grand assortiment de jouets d'enfants pour étrennes du jour de l'An qui ne s'est pas vu à Saint-Boniface, au Magasin Collin. Une visite est solicitée.

—Vous économiserez 25 o/o en allant au Magasin de la Cie Collin Limitée pour vous achats des fêtes. Assortiment général dans toutes les lignes.

—M. Henri Soucisse et sa famille viennent de quitter Saint-Boniface pour aller demeurer à Winnipeg. M. Soucisse s'est construit une très jolie résidence sur la rue Good.

—M. Napoléon Prince a reçu la semaine dernière le livret de patente pour sa machine à voter, pour les Etats-Unis. M. Prince est à en construire pour mettre sur le marché.

—Melles Mélina Gravelines et Ida Loiselle, de Letellier, étaient de passage ici la semaine dernière, de retour d'un séjour à Ste Rose du Lac; ces demoiselles se déclarent enchantées de leur promenade.

—ETRENNES, ETRENNES—Nous invitons le public à venir voir l'immense assortiment que nous venons de recevoir, en fait de jouets, articles de fantaisie, tel que boites à ouvrage, secrétaires albums, objets religieux, papeterie de luxe, cartes de Noël et du jour de l'an. Venez en foule et vous verrez que c'est ici que vous achèterez vos cadeaux à meilleur marché que partout ailleurs. LIBRAIRIES KEROACK, Winnipeg et Saint-Boniface.

HATEZ-VOUS

Hatez-vous de vous debarrasser de votre rhume avec quelques doses de BAUME RHUMAL le seul remède qui assure la guérison radicale de toutes les affections de la gorge et des poumons.

Martyrisé à l'âge de 21 ans par la Maladie des Rognons.

M. ARTHUR MATHIEU, 450, RUE ONTARIO, MONTREAL

Se GUERIT avec les PILULES MORO

Les Pilules Moro pour les hommes sont maintenant connues dans tout l'univers et partout, leur prompte efficacité atteste hautement de leur supériorité absolue sur tous les autres médicaments.

Comme l'exemple frappant prêche toujours avec plus d'éloquence qu'une simple théorie, il nous est facile de citer un fait dont tout le monde pourra aisément s'assurer de la véracité. C'est l'histoire de la guérison de M. Arthur Mathieu :

"Vers l'âge de 21 ans, dit-il, je fus pris d'un terrible malaise qui m'affectait très sérieusement. Alors, j'eus bientôt perdu tout ce que j'avais de courage et de goût pour poursuivre la tâche que m'imposait mon travail quotidien. J'étais constamment tourmenté par des douleurs internes, des troubles d'estomac et tout un cortège de petites misères qui me mettaient tout à fait mal en train. C'était évidemment la maladie de rognons qui me minait, et je crus bon enfin de consulter un médecin. Néanmoins, je n'éprouvais aucun soulagement et ses soins m'ont coûté les yeux de la tête. L'on me recommanda de voir un autre médecin réputé très bon pour ces genres de maladies. Malheureusement pour moi, tout son savoir ne m'apporta aucun bien. Il en fut de même d'un troisième qui me soigna longtemps sans le moindre résultat.

"Et je payais toujours, sans en retirer le moindre bénéfice.

"J'avais entendu parler des Pilules Moro pour les hommes et je décidai d'en faire l'essai. J'en achetai six boîtes du coup, sur le conseil d'une connaissance qui avait dû prendre cette quantité pour se guérir.

"Je ne puis pas dire que ce nombre m'a parfaitement rétabli, car bien que ma santé se fût déjà améliorée, je ne me sentais pas encore tout à fait bien. Il y avait déjà deux ans que je souffrais du même mal.

"L'on me conseilla de voir personnellement les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, et c'est ce que je fis sans hésiter.

"Là, le médecin qui paraissait s'y connaître véritablement me donna d'excellents conseils et me fit continuer l'usage des Pilules Moro. J'en pris encore six boîtes, à la fin, toutes mes douleurs avaient disparu; cette fois, j'avais trouvé exactement le remède à mon mal.

"C'est en janvier dernier que je commençai à prendre les Pilules Moro, et depuis le mois de mars je n'ai pas constaté le moindre vestige de ma maladie. Je fais de bonnes journées d'ouvrage et je ne ménage pas mes forces. Depuis un an je suis à l'emploi du "Terminal" comme "cessionnaire" et mes compagnons sont eux-mêmes étonnés de ma nouvelle vigueur.

"Je conclus naturellement que les Pilules Moro sont exactement ce qui convient pour ramener un homme malade, et je ne vois pas pourquoi l'on se plaît à dépenser inutilement tant d'argent pour acheter ces autres remèdes aussi dispendieux pour les consultations de médecins dont le traitement se prolonge indéfiniment, sans pour cela faire plus de bien.

"Les Pilules Moro, au contraire, guérissent promptement et enlèvent complètement tous ces malaises ou reliquats d'une maladie telle que la maladie de rognons.

"Je serais très heureux si vous vouliez publier mon témoignage, car j'estime qu'il pourrait convaincre beaucoup d'hommes malades et qui doutent encore, sans raison apparente, de tout le bien que feraient les Pilules Moro prises d'après les conseils des Médecins de la Compagnie Médicale Moro que je ne puis assez remercier de m'avoir ramené à la santé d'une manière si parfaite.

"En tout temps, je me ferais un plaisir de recevoir ceux qui voudront bien venir m'interroger personnellement au sujet de ma guérison. C'est pourquoi je vous donne ici mon adresse et signe cette attestation comme si elle était assermentée."

ARTHUR MATHIEU,
450, rue Ontario, Montréal.



ARTHUR MATHIEU, 450, RUE ONTARIO, MONTREAL.

Les Pilules Moro pour les hommes, remède merveilleux pour le système nerveux, réveillent les facultés endormies et rendent la vitalité de la jeunesse aux hommes vieillis avant le temps.

Les hommes faibles trouveront en elles la joie des jours d'autrefois, et les hommes souffrants, soulagement à leurs douleurs.

Pas un homme malade ne devrait désespérer, il y aura toujours soulagement et guérison pour lui par les Pilules Moro.

Les hommes qui ont essayé tous les remèdes imaginables pour ranimer leurs forces perdues et qui n'ont pas fait usage des Pilules Moro, n'ont rien fait pour leur santé.



Les Pilules Moro se vendent chez tous les marchands de remèdes et sont aussi envoyées par la malle, sur réception du prix, 50c la boîte ou six boîtes pour $2,50. Les consultations gratuites pour les hommes se donnent tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, de neuf heures du matin à sept heures du soir, au n° 1724, rue Ste-Catherine, Montréal.

Adressez vos lettres: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1724, rue Ste-Catherine, Montréal.

Permis pour coupe de bois sur les terres Provinciales

Des soumissions cachetees adressées au Provincial Lands Commissioner Winnipeg, et marquees "Tender for Timber Berth No 19" seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi midi le 28 decembre 1903 pour un permis de couper du bois sur la section 21. Township 4, rang 9, Est, dans la province de Manitoba.

Chaque soumission doit être accompagnee de comptant ou d'un chèque accepte au montant du bonus qu'il est prêt à payer au Bureau du Commissaire des Terres.

Pas de soumission par télégraphe; le plus haut encherisseur pas nécessairement accepte.

Ces permis seront toujours sujets aux règlements provinciaux pour la coupe du bois et seront en vigueur au bon plaisir du département

Pour plus amples details s'adresser à

L. J. HOWE,
Commis en chef en fonctions.

Département de Terres Provinciales, Winnipeg, Manitoba, 18 décembre, 1903.

Ville de Saint-Boniface

SOUMISSIONS

DES soumissions pour 40000 briques dures et la quantité de ciment hydraulique necessaire pour les poser seront reçues jusqu'à lundi le 28 courant à 5 heures p.m., à mon bureau, Hotel de Ville de Saint Boniface; livrables sur le terrain de l'exposition immédiatement.

THEO. BERTRAND,
Sec-trésorier.

21 Dec. 1903.

A l'enclos

VENTE A L'ENCHERE

Une vache sandre âgé d'environ 4 ans, mise à l'enclos public le 8 courant, sera mise en vente à l'enchère le 9 janvier 1904 à 2 P. M. à l'enclos public, en arrière de l'Hotel de Ville.

LIG. GAGNE
Gardien d'Enclos.

Saint-Boniface, 23 Dec. 1903.

BELLE DEMONSTRATION A ST-JEAN-BAPTISTE

Suite de la 1ère page.

que des mines d'or. Par contre, une politique trop avantureuse ou trop indéfinie sur ces grandes questions, peut être dangereuse pour notre grand et beau pays. Vous appartenez à une organisation politique qui parait avoir adopté la bonne attitude sur cette question, comme sur tous les autres articles. Nous vous apportons donc, avec nos félicitations, notre approbation de votre conduite parlementaire et l'expression de notre confiance en vous pour l'avenir. A nos félicitations s'ajoutent nos remerciement pour les visites toujours cordiales que vous voulez-bien faire chaque année à Saint-Jean-Baptiste. Aujourd'hui, cette visite revêt un caractère d'attention toute spéciale de votre part, puisque le onze de décembre 1903, est exactement la date de vos noces d'argent politiques.

Puissiez-vous encore longtemps représenter le comté de Provencher, comme vous l'avez fait jusqu'ici.

Nous formons pour vous et pour votre famille des vœux de bonheur et de prespérité, que vous accepterez avec autant de plaisir, nous n'en doutons point, que nous avons à vous les offrir. Nous aurions voulu, dans les circonstances vous présenter quelque chose qui aurait été digne de la fête de ce soir, mais enfin, veuillez bien accepter ce que nous vous offrons comme l'expression de nos sentiments de reconnaissance et de dévouement.

VOS AMIS,
de Saint-Jean-Baptiste.

M. le député répondit par un chaleureux discours. Il fit une revue de quelques évènements politiques du passé et parla longuement du problème sérieux que présente pour tout le Canada la nombreuse immigration qui nous arrive au pays de toutes les parties du monde. Avant que bien des années ne se passent, dit-il, il est certain que la majorité des députés à la Chambres des Communes sera de l'Ouest du lac Supérieur. Ce sera alors toute une révolution politique? Et l'on se demande parfois, si ce sera une révolution pacifique, ou si les vieilles provinces ne vont pas demander un changement de constitution. Déjà, cette année la province d'Ontario perd six députés et les petites provinces maritimes en perdent quatre, pendant que le Manitoba et le Nord-Ouest voient le nombre de leurs députés porté de onze à vingt. Que sera-ce après le prochain recensement?

M. LaRivière termina cet intéressant discours en remerciant ses bons amis de l'adresse qu'on venait de lui présenter et d'une bourse bien garnie qui l'accompagnait.

M. le curé Fillion, M. le curé Rocan furent ensuite successivement appelés à porter la parole. Tous deux sont de vieux amis personnels de M. le député, et se dirent heureux de se joindre à cette démonstration toute de sympathie et de reconnaissance pour les bons services rendus par l'hon. M. LaRivière durant sa lougue carrière publique.

M. Baril fit également un discours rempli d'éloges à l'adresse du héros de la fête. La soirée se continua par du chant, des discours, de la musique et des jeux. Après minuit on passa des rafraîchissements et ce n'est qu'aux petites heures de matin que l'on se sépara contents et heureux d'avoir été témoins d'une aussi belle fête, au cours de laquelle la gaieté gauloise et la meilleure entente n'ont cessé de régner.

Le jour suivant, M. LaRivière était l'hôte de table de son vieil ami, M. Pierre Parenteau, avec M. le curé Fillion et M. le notaire Baril.

MALADIES DES FEMMES

CRHONIQUE de LA PROVNICE

NOTRE-DAME DE LORETTE

19 décembre.

Vos typographes me font dire une inexactitude dans votre dernière feuille. J'avais écrit que la plus grosse des cloches de notre carillon pesait 2,000 livre, la seconde 1,000 livres et la troisième près de 600 livres, or, on a retranché un zéro dans le poids des deux premières cloches, que l'on réduit à 200 et 100 livres chacune. Voici le poids exact de chacune de ces cloches: la première qui a nom Joseph-Léon-Adélard, pèse 1,832; la deuxième, nommée Marie-Lorette-Anne-Zoé, pèse 874 livres, et la troisième, Jean-Baptiste-Alexandre, pèse 425 livres. Celui qui vous fait ce rapport n'est qu'un témoin auriculaire et ne peut donner plus amples détails.

Notre marchand, M. Joseph Richard nous a laissés pour retourner dans la province de Québec, après plus de vingt ans de séjour à Manitoba.

Notre élection municipale s'est terminée par la réélection, de notre populaire préfet, M. Agénor Dubuc, par une bonne majorité. Son adversaire était également un homme populaire.

LETELLIER

21 décembre—M. Georges Desrosiers est revenu, samedi dernier, d'une visite qu'il était allé faire à son fils, à Thibaultville. M. Desrosiers dit qu'il y a de ce côté-là encore plusieurs terres à prendre en *homestead*. La chapelle qu'y a fait construire M. l'abbé DeFoy est terminée et ouverte au culte.

M. le curé Jutras a fait installer un appareil de gaz acétylène dans son presbytère.

RITCHOT

M. Dufort a été élu préfet avec une majorité de 24 voix sur M. S. St Germnin M.M. Campeau, A. McDougall, A. Fontaine et Vouriot ont été élus conseillers

NOTICE

Public notice is hereby given that an application will be made to the Legislative Assembly of Manitoba, at its next session for an act incorporating "L'institut de Notre Dame des Missions" with power to do charitable works, teaching, education and generally all act acts pertaining there to.

JOSEPH BERNIER
Applicants Sollicitor.
Dated at Winnipeg, Dec. 16, 1903.

NOTICE

Public notice is hereby given that an application will be made to the Legislative Assembly of Manitaba, at its next session, for an act legalizing by-law 215 of the Town of Saint Boniface wherebyto amend bylaw 199 and 200.

JOSEPH BERNIER
Applicants, Solicitor
Dated at Winnipeg, Dec. 16, 1903.

LES YEUX FERMES

CONTE DE NOEL

—Atout, et autout! Mon général, vous êtes chelem!

—Merci, mon cher commandant. On n'est pas plus gracieux, c'est mon petit Noël, sans doute?

—Et servi juste à l'heure, mon général, voilà minuit qui sonne.

—Minuit?

En effet au dehors, dans le calme de la nuit froide, un carillon tintait, égrenant quatre fois les deux notes accouplées qui sonnent le quart des heures.

Puis gravement, lentement, du clocher de l'église voisine, par-dessus les toits ouatés de neige, les douze coups de minuit prirent leur essor.

Avant que le premier coup sonnât, le général s'accouda sur la table. Il resta ainsi, immobile, les deux mains appliquées sur les yeux. Quand la vibration du dernier coup fut éteinte, ses doigts glissèrent sur ses paupières. Sa face reparut, empreinte d'une gravité triste, et le capitaine, qui le voyait de profil, crut surprendre au bord d'un cil quelque chose d'humide qui tremblait.

Les partenaires du général échangèrent un regard que leur chef surprit.

—Vous vous demandez, messieurs, ce qui cause l'émotion où vous me voyez? C'est un souvenir, très lointain, très doux, un peu triste... comme tout ce qui nous revient des jours heureux que nous ne vivons plus.

***

Le général appuya sa tête au dossier de son fauteuil. Il resta, un moment silencieux l'œil fixe, comme si sa pensée, perçant avec effort l'ombre épaisse du temps, y réveillait les formes des êtres disparus et des chose abolies.

—C'est vieux, dit-il. C'est très vieux. Juste un demi siècle. Oui il y a juste aujourd'hui cinquante ans, à la minute précise sonnée tout à l'heure par cette horloge, que j'étais petit enfant, couché dans le même lit que mon frère J'avais huit ans, mon frère en avait, sept. Et c'était la veille de Noël...

"Ah! ce mot-là! Vous n'êtes de mon pays ni l'un ni l'autre, messieurs. Alors vous ne savez pas, vous ne pouvez pas savoir quel poème de douceur, de mystère et de joie, tient dans ces deux syllables tombant dans une oreille d'enfant! Pour le savoir, il faut avoir été l'enfant que je fus, être sorti de la terre de Lorraine ou d'Alsace, cette terre où, de tout temps, la pieuse légende a fleuri dans la neige, comme un miracle de lumière et de foi.

"Noël! la belle soirée ou après le diner toute la famille réuni autour de la table voit apparaître, lourde au bras de la vieille servante, la bûche triomphale, la grosse bûche choisie et gardée depuis longtemps, toute etincelante dans sa robe de papier doré, ornée de brindilles de sapin, ceinturée de guirlandes, que le chef de la maison couvre de ses deux mains tendues, appelant sur elle, sur le foyer ou elle va se consumer la bénédiction du Père de toute les familles, du Père qui est aux Cieux. Noël! La nuit merveilleuse où l'Enfant Jésus viendra chauffer ses pieds glacés à la gran de cheminée, tandis qu'à l'église, pleine de chants, étincelante de cierges, devant tout le village assemblé, M. le curé dira la messe de minuit...

"Les petits ne le verront pas. M le curé, dire la messe de minuit, devant le maître-autel, dans ses habits de fête. Ils sont trop jeunes encore: Ils auraient froid. Ils sont mieux dans leur lit bien chaud où avant de partir, la maman les a bordés de ses mains soigneuses en leur faisant la recommandation suprême: "Et surtout mes enfants, n'ouvrez pas les yeux!"

"Ne pas ouvrir les yeux?.. Pourquoi?... Simplement pour ne pas devenir aveugle!

"Car c'est une légende de chez nous. Mieux qu'une légende, une certitude attestée par le souvenir du Sinaï, c'est-à-dire par la Bible elle-même: Tout œil humain qui a vu Dieu est immédiatement frappé de cécité.

"A nous aussi, en nous embrassant dans notre lit bien bordé, notre mère avait répété la phrase sacramentelle:

"Et surtout mes enfants, n'ouvrez pas les yeux!" Et nous étions restés, étendus côte à côte, dans le grand lit où nous allions, comme de coutume, attendre la fin de la messe, le retour des parents et de la grande régalade du vin chaud et des marrons cuits sous la cendre, tandis que, dans la cheminée, illuminant la pièce vide, brulait la buche de Noël, la belle bûche bénite, devant laquelle tout à l'heure, l'enfant Jésus viendrait chauffer ses pieds nus...

"Comment! Savoir l'Enfant Jésus là tout près, à deux pas de nous et ne pas le voir! Etait-ce possible?

Il le fallait pourtant... A moins de désobéir à maman, que dis-je? de désobeir au bon Dieu lui-même, et de braver le châtiment terrible: avoir les yeux qui ne voient plus!

"Brr... Rien d'y penser, j'en avais assez dans le lit bien chaud, un petit frisson de glace. Et pourtant... Et pourtant si ce n'était pas sûr? S'il y avait des exceptions? S'il y avait moyen de voir le bon Dieu, un peu, rien qu'un petit peu, sans pour cela devenir aveugle?

"Cette pensée me démangeait. Et à mesure que l'heure approchait, la demangaison devenait plus vive. A la fin, je n'y tins plus. Je pris le bras de mon frère et le secouai doucement.

"—Ferdinand, dis-je, dors-tu?

"Ferdinand ne dormait pas.

"Non. Et toi?

"Moi non plus. Tu le vois bien, puisque je te parle.

"—Eh bien, ferme les yeux tout de même,

"—Pourquoi?

"Parce que minuit va sonner.

"Ca m'est égal. Je veux voir l'enfant Jésus.

"—Oh non! frère, petit frère, ne regarde pas! Songe donc. Tu deviendrais aveugle!

"Et je veux regarder. Et je le verrai.

"—Ne fais pas ça petit frère! Ne le fais pas, je t'en prie! Tu veux donc être comme le père Duballat, qui est à la portée de Sainte Seègolem et qui a les yeux tout blanc?..

"Eh bien! écoute, repris-je il y a un moyen d'arranger les choses. Ferme seulement ton œil gauche, moi je fermerai mon œil droit. Comme ça, nous serons borgnes tous les deux. Mais nous aurons vu. Et nous aurons toujours un œil de reste.

"Non, non! pense donc... Si pour nous punir, l'Enfant Jesus nous faisait quand même aveugles, aveugles des deux yeux?

—"A ce moment le premier quart tinta à l'horloge de l'église, puis le second, puis le troisième.

"—Tant pis m'écriai-je, je regarde!

"Frère, frère, petit frère!...

"Le quatrième quart tinta. Le premier coup de minuit allait sonner.

"Alors, sur mes grands yeux ouverts, une petite main s'abattit désespérée. Et pendant que les douze coups de minuit sonnaient elle les couvrit, obstinée et tenace, tandis que me serrant contre lui, de son bras resté libre, Ferdinand m'embrassait, m'embrassait éperdûment.

***

"Une heure apres, quand notre mère rentra de l'office, ses deux petits dormaient. Sur les yeux de l'aîné la main du plus jeune s'appuyait encore, un peu crispée, et—la chère femme me la redit plus d'une fois par la suite—rien n'était joli et pur comme le sourire qui fleurissait les lèvres de Fernand d'une extase divine.

"Dans ce lit, où reposait le sommeil de deux enfants s'ébauchait ainsi la destinée de deux hommes. L'aîné devait être soldat, le plus jeune prêtre. Et si le soldat que je suis a gardé la foi en ces vieilles croyances qui sont le levain de l'âme, il le doit au prêtre que le plus jeune est devenu.

"La main du petit enfant sur les yeux de son frère, c'était, je l'ai compris depuis, le rappel de l'orgueil humain, qui veut forcer la porte du grand mystère, à l'humilité de la foi qui seule lui en peut donner la clef.

"Et c'est pourquoi, chaque fois que, la nuit de Noel, les douze coups de minuit sonnent, je clos mes yeux de mes propres mains à défaut des mains fraternelles, pour voir poindre, de mes regards volontairement aveugles, la clarté suprême qui est au fond de la nuit."

JOSEPH MONTET.